

La Semaine de la Pop Philosophie SAISON XV

Placée sous le parrainage du ministère de la Culture

Présente

LIBERTÉ ÉQUITÉ SOLIDARITÉ

Une approche philosophique, sociologique, artistique, littéraire et politique



Théâtre National de La Criée, Edition 2021

16 au 21 octobre 2023

À Marseille

XVème Edition de la Semaine de la Pop Philosophie

**En préfiguration de cette semaine de la Pop Philosophie :
4 rencontres/débats dans 4 villes de la Région Sud**

Depuis 2009, **la Semaine de la Pop Philosophie** attire un large public très contrasté : lycéens, étudiants, publics curieux, amateurs ou spécialistes, toutes classes sociales confondues. En accompagnant ce public dans un travail de réappropriation de thèmes populaires, la Semaine de la Pop Philosophie est devenue un vecteur fort de démocratisation si l'on entend par démocratie une exigence d'égalité et de participation à la discussion publique. La culture pop telle qu'elle s'y décline sous de multiples facettes s'avère bien plus qu'un simple espace de conférences mais un lieu pluriel et contrasté d'imagination morale et politique. Un vecteur de démocratisation sans démagogie, faisant le pont entre la pensée la plus exigeante et la culture de masse, sur le mode du plaisir.

La Semaine de la Pop Philosophie, c'est :

Convier des intellectuels de la scène philosophique française et étrangère qui mènent une réflexion sur les objets de la pop culture et de la culture médiatique.

Repenser les formats de l'échange intellectuel et faciliter l'accès à l'exigence philosophique.

Soutenir, révéler et accompagner un moment de la philosophie aujourd'hui.

Contribuer à déconstruire ce qui au sein de la société favorise la superstition et l'ignorance.

Avoir incité de nombreux auteurs à écrire des essais sur la pop culture et la culture médiatique, et constater depuis que de nombreuses maisons d'édition ont créé des collections pop' philo ou dans cet esprit, ce qui de fait contribue à jouer un réel rôle dans l'économie du livre.

Être dans l'histoire de la philosophie en France, la première manifestation à avoir promu, révélé et accompagné un moment de la philosophie (non régionaliste) depuis une ville en région.

La semaine de la Pop Philosophie

SAISON XV

Présente

LIBERTÉ, ÉQUITÉ, SOLIDARITÉ

Une approche philosophique, sociologique, artistique, littéraire et politique

Théâtre de la Criée, Mucem, FRAC, Cité de la Musique, Musée d'Histoire Naturelle...

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

« Liberté, égalité, fraternité, trois mots qui figuraient parmi d'autres dans le lexique des Lumières et dont l'agrégation tardive en triade a, non sans quelques vicissitudes, assuré le succès. La rime intérieure et la cadence ternaire de la formule n'étant en effet pas totalement étrangère à sa réussite.

Mais il suffit de déranger ce bel arrangement gravé au fronton de nos édifices publics pour que chaque terme, en retrouvant son autonomie, produise d'autres effets de sens.

Et il ne s'agit pas seulement d'une affaire de réajustement à l'esprit du temps comme le serait par exemple le questionnement du concept de fraternité (aux connotations de surcroît religieuses) à l'âge du féminisme militant.

Dans ce travail de dissociation qui ruine le caractère fédérateur de la devise, nolens volens les édiles, obligés d'en déployer les concepts dans l'espace concret de la cité, ont précédé le philosophe : pas de lien topologique entre les rues de la liberté, de l'égalité, de la fraternité mais un tracé qui leur est propre et qui conduit dans des lieux sans rapport ni entre eux ni avec leur toponymie.

Suivons leur exemple ! Sortons de leur champ disciplinaire les trois mots qui font partie intégrante de notre patrimoine national :

Sortons la liberté du politique ou de l'ontologique pour l'ouvrir au psychologique voire au neurobiologique. Sortons l'égalité du droit pour l'ouvrir à une justice qui intègre une part d'inégalité : l'équité. Sortons la fraternité du champ de la morale pour l'ouvrir à d'autres formes de sociabilité.

Bref, jonglons avec ces trois termes pour les ouvrir à d'autres possibles. »

Françoise Gaillard, philosophe spécialisée dans l'Histoire des Idées

Lundi 16 octobre 2023

Théâtre National de La Criée 19h

“Neurosciences et Liberté - de la molécule à la conscience et au libre arbitre”

Conférence inaugurale de **Jean-Pierre Changeux**, neurobiologiste, professeur émérite au Collège de France et à l'Institut Pasteur, prix mondial des sciences Albert Einstein 2018, suivi d'un échange avec **François L'Yvonnet**, philosophe

La conférence de Jean-Pierre Changeux portera sur trois points principaux :

1. Dans le *Traité de la nature humaine* (1739-1740), Hume identifie la philosophie à une science de la nature humaine qui doit selon lui emprunter la méthode expérimentale aux sciences de la nature. Dans ce contexte, Hume est fréquemment cité pour avoir distingué l'activité scientifique qui repose sur ce qui est, sur les faits, et la morale qui porte sur ce qui doit être et prescrit des règles -ou normes- de conduite. Mon premier point sera de mentionner, sur un exemple particulier, que la démarche scientifique fondamentale peut conduire à des énoncés éthiques. Il s'agit de la démarche des Lumières qui, à partir des travaux de Newton repris par Emile du Chatelet puis Buffon, Diderot, Bougainville enfin l'Abbé Grégoire, conduit à la formulation de la Déclaration des Droits de l'Homme (ainsi que celle moins connue et rejetée par la Convention d'une Déclaration des Devoirs (Grégoire) (voir Changeux 2005 Exposition Nancy La lumière au siècle des Lumières)
2. Les neurosciences contemporaines tentent de mettre en évidence les assemblées de neurones cérébraux qui forment les bases neurales des représentations mentales ou objets mentaux. Celles-ci incluent les représentations d'objets concrets mais aussi des représentations plus abstraites comme les objets mathématiques, enfin, et spécialement pour nous, les concepts éthiques et règles de conduite. Celles-ci engagent des territoires cérébraux qui contribuent à « l'empathie » (Théorie de l'esprit) et la « sympathie » (lien social, coopération, entr'aide). Une neuroscience du jugement moral devient possible (voir Changeux & Ricoeur 1998 *La nature et la règle* O Jacob).
3. L'énoncé de nouvelles règles éthiques rendues nécessaires en particulier par les progrès de la science et de la technologie, ou l'évolution des mœurs...requiert une plasticité particulière des réseaux de neurones qui permette une inscription cérébrale des anticipations de règles. Celle-ci est rendue possible par un processus de développement synaptique particulier qualifié d'épigénèse par sélection de synapses (voir *Proactive epigenesis and ethical innovation* Evers & Changeux *EMBO reports* 2016).

Une relation constructive se crée entre science et éthique qui suscite de nouveaux développements philosophiques.

“Nature et liberté”

Conférence de **Gaspard Koenig**, philosophe, suivi d'un échange avec Juliette Cerf, journaliste Télérama

On a tendance à opposer protection des écosystèmes et choix individuels. Or la nature est au contraire une source d'inspiration pour vivre libre. Gaspard Koenig, qui publie *Humus*, un roman consacré au sol et à ses habitants, esquisse un chemin possible vers une écologie décentralisée et pacifiée.

Mardi 17 octobre 2023

Théâtre National de La Criée
19h

“Égalité ou équité ?

Un vieux débat redevenu d’une brûlante actualité”

Conférence de **Françoise Gaillard**, philosophe spécialisée dans l’histoire des idées, suivi d’un échange avec Juliette Cerf, journaliste Télérama.

La loi dans un grand souci d’égalité interdit aux riches comme aux pauvres de coucher sous les ponts, de mendier dans les rues, de voler du pain.

La boutade d’Anatole France ne nous dit rien que nous ne sachions déjà, à savoir que l’égalité devant la loi qui constitue le premier article de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, n’est peut-être pas la forme la plus juste de la justice parce qu’elle fait fi des différences de situation dans lesquelles se trouvent ceux auxquels elle s’applique.

Mais se gausser des absurdités concrètes auxquelles peut conduire son universalisme abstrait c’est oublier que l’égalité qui figure au fronton de nos édifices républicains a été pensée par les législateurs de 1789 en lutte contre l’arbitraire, comme un principe de droit et non comme un instrument de réparation des inégalités de fait, sociales et économiques et autres, qui existaient entre les citoyens.

Faut-il alors lui préférer une forme de justice distributive plus flexible et mieux adaptée aux cas concrets ; une justice correctrice et réparatrice qu’Aristote, qui plaidait déjà en sa faveur, nommait, l’équité ?

En régime d’égalité le juste selon le droit peut, on l’a vu, s’avérer socialement injuste.

Mais en régime d’équité le juste selon l’éthique risque d’engendrer d’autres formes d’inégalités telles les discriminations positives – ou *affirmative actions*, comme on dit outre atlantique.

Alors quoi ? Égalité ou équité ?

Et si pour sortir de ce dilemme il fallait commencer par arracher la justice au droit ainsi qu’à la philosophie morale, pour la replacer dans le champ de la pensée et de l’action politiques ?

Mon intervention sera une invite à réfléchir ensemble sur cette dernière hypothèse à partir d’exemples variés : anecdotes, cas concrets, romans, images ... sans oublier les situations burlesques.

« Quel engagement pour l’intellectuel aujourd’hui ? »

Rencontre-débat en partenariat avec L’Obs

Avec **Camille Riquier** philosophe, spécialiste de philosophie française et **Arnaud Gonzague**, journaliste, rédacteur en chef adjoint du magazine L’Obs.

La situation faite en France aux intellectuels n’a pas d’équivalent ailleurs, ni en Angleterre, ni en Allemagne. Elle est l’héritage d’une lignée de noms célèbres dont la plume a fait l’histoire : Rousseau, Voltaire, Lamartine, Hugo, Zola, Jaurès, Sartre, etc. N’ont-ils pas cependant donné aux écrivains qui profitent aujourd’hui de leur ombre portée, l’illusion qu’il leur est possible de faire et d’écrire l’histoire en même temps ? Existents-ils encore des intellectuels engagés ? S’engager, n’est-ce pas se risquer soi-même et à ses frais, en prélevant sur son compte propre ? Quelle influence exercent-ils réellement ? Car à ceux qui ne font plus trembler l’ordre établi, il ne reste guère qu’une autorité de façade. Et la tentation est grande alors de vivre sur le prestige de nos illustres prédécesseurs et d’abuser du crédit immense amassé avant eux et qui ne leur doit rien.

Ainsi, avant de se demander quels sont les combats à mener aujourd'hui ou de débattre sur ceux qui nous semblent prioritaires, avant de savoir s'il est besoin de les classer et selon quels critères (urgence, sensibilité de l'opinion, couverture médiatique, etc.), il faut commencer par s'interroger sur la figure de l'intellectuel engagé, sur ce qu'il a pu être, s'il y en a encore, s'il y a un sens à ce qu'il y en ait et, s'il y a aujourd'hui des combats à mener, si ce sont vraiment d'intellectuels qu'il est besoin pour les conduire.

Mercredi 18 octobre 2023

Bibliothèque Départementale Gaston Defferre

14h30

“Éloge de l’Inégalité”

Jean-Philippe Delsol, docteur en droit et licencié de lettres, avocat et président de l’Institut de Recherches Economiques et Fiscales ; suivi d’un échange avec un journaliste

Désormais, l’égalité est devenue la mesure de toute chose. Elle est l’obsession du monde, sanctifiée, adulée, intouchable. Considérée comme la référence indépassable de toute loi, de tout débat, de toute vertu, elle est presque une religion. Et l’inégalité est assimilée au mal suprême. Mais les approches unidimensionnelles ne sont généralement ni justes ni raisonnables. Il faut bien sûr une certaine égalité pour que les hommes puissent vivre paisiblement ensemble. Mais il leur a fallu aussi beaucoup de liberté pour construire le monde et l’enrichir par leurs initiatives et leurs échanges de produits et d’idées. Trop d’égalité tue l’initiative, entrave le progrès et uniformise à l’excès. La liberté conduit toujours à une certaine inégalité propre à la diversité des comportements humains. La justice doit se glisser et s’imposer entre égalité et liberté pour favoriser l’une et l’autre par des règles de respect mutuel - un état de droit - et dans la reconnaissance d’une égale dignité de tous qui exige peut-être plus d’équité.

Certes, l’inégalité a ses vertus autant que ses limites. Elle mérite d’être reconnue à la façon d’Erasmus, auteur d’un *Eloge de la Folie* écrit pour donner de la liberté à la raison, qui observait que « La nature n’a pas accordé à tous les mêmes dons et ne les a pas répartis d’une manière égale afin que cette inégalité fût compensée par des services réciproques ». Les hommes ne savent pas vivre dans l’*in-différence*. Et de leurs différences jaillissent toujours des formes d’inégalité. À eux de les rendre utiles plutôt que perverses, bénéfiques plutôt qu’insupportables.

Bibliothèque de l’Alcazar

17h30

“Êtes-vous sûr d’avoir raison ?” -Spectacle

Gilles Vervisch, philosophe

Liberté, égalité, fraternité !

Tout le monde pense avoir raison, bon goût et le sens de l’humour. « J’y mettrais ma main au feu » ou même, « ma tête à couper ». Mais il n’y a que les imbéciles qui ne changent pas d’avis, et le débat « démocratique » – forcément – semble être le meilleur moyen pour chacun de remettre ses certitudes en question, en se frottant aux opinions des autres. Liberté d’expression, égalité de parole, fraternité dans la discussion.

Sauf que l’on peut faire confiance à la mauvaise foi de chacun pour défendre ses opinions ! En fait, c’est souvent la tête des autres qu’on est prêt à couper quand on est sûr

d'avoir raison. Pas certain que les des débats en famille ou les polémiques sur les réseaux sociaux permettent de faire avancer quoi que ce soit.

Alors, comment puis-je être sûr de ne pas me tromper ? D'où nous viennent nos opinions et nos certitudes ? Pourquoi y sommes-nous tant attaché(e)s ? Et dans le fond, faut-il avoir raison ? Dans cette conférence qui se veut à la fois drôle et philosophique, Gilles Vervisch tente de démêler le certain du douteux, non sans s'attaquer aux sujets « sensibles » et polémiques de l'époque : vaccin, pass sanitaire, #MeToo, complotisme, climat, wokisme, politique, religion, etc. Le but : amener chacun à penser par soi-même, et remettre en question ses propres certitudes, qui ne sont souvent que des idées reçues.

Parce que « philosopher, c'est apprendre à mieux rire ! »

MUCEM

18h

Projection du film *Solidarnosc, la première brèche*

Réalisé par **Barbara Necek** (52min)

Réunissant dix millions de Polonais, ouvriers, paysans, intellectuels et porté par le futur prix Nobel de la paix Lech Walesa, Solidarnosc a été un véritable séisme mondial. Pendant ses 16 mois d'existence légale, le premier syndicat libre du monde communiste a tenu l'opinion publique en haleine et a mobilisé les acteurs politiques internationaux à Washington, à Moscou, à Bonn et même au Vatican.

Grâce à leur action, les femmes et les hommes de Solidarnosc ont mis à jour les faiblesses idéologiques, politiques, économiques, et mêmes militaires du bloc de l'Est en devenant en quelques mois un véritable contre-pouvoir redouté par le Kremlin.

La menace d'une invasion soviétique en Pologne a été, à plusieurs reprises, imminente. Dissous en décembre 1981 après la proclamation de la loi martiale par le général Jaruzelski, le syndicat a continué d'œuvrer dans la clandestinité avec l'appui du pape Jean-Paul II, de la CIA et de la Maison Blanche avant de participer aux premières élections semi-libres du bloc communiste en juin 1989. L'exemple d'une société civile, sans peur et pacifique, fera tâche d'huile dans le bloc de l'Est où les régimes tomberont les uns après les autres.

19h30

“Solidarnosc : un mouvement social nommé solidarité”

Table ronde en partenariat avec France Télévisions avec **Michel Wieviorka**, sociologue, et **Konstanty Gebert**, reporter international et chroniqueur au grand quotidien polonais Gazeta Wyborcza,

En introduction, Mireille Jacotin, conservatrice en chef du patrimoine et responsable du pôle Vie publique au Mucem, présentera une collection d'objets et affiches du Mucem, en lien avec le mouvement Solidarnosc.

“La solidarité est en France associée à l'égalité et la liberté dans le triptyque républicain qui nous est rappelé au fronton de bien des édifices. C'est une catégorie qui renvoie donc aux droits de l'homme et du citoyen, une catégorie politique, civique et morale. Elle peut animer des contestations, des combats, pour en faire un objectif, mais surtout comme une ressource de la part des acteurs, qui la mobilisent pour donner un sens à leur action. Un sommet ici a été atteint quand en 1980, un mouvement social total, puisque à la fois proprement social (ouvrier), démocratique (face au totalitarisme du régime), et national (polonais, et fortement catholique) s'est dressé en Pologne, sous le nom de Solidarnosc. La "solidarité", ici, voulait donc condenser les significations d'une lutte multidimensionnelle, et le faisait avec bonheur. J'ai étudié Solidarnosc sur le terrain, avec Alain Touraine, François Dubet et une équipe de sociologues polonais, et j'ai vu les espoirs que la "solidarité" ainsi conçue comportait, mais aussi les difficultés auxquelles elle se heurtait. Il s'agira donc de revisiter Solidarnosc sous l'angle du nom que ce syndicat s'est donné.”

Michel Wieviorka

Jeudi 19 octobre 2023

Muséum d'Histoire Naturelle

18h

“Le saumon est-il libre ?”

Marin Schaffner, auteur, traducteur, ethnologue de formation, suivi d'un échange avec **Baptiste Lanaspeze**, éditeur (éditions Wildproject)

On le connaît surtout fumé et d'élevage, car les saumons sauvages sont en voie de disparition. Pourtant, ces poissons qui naissent dans nos rivières françaises font l'aller-retour jusqu'au Groenland et reviennent se reproduire et mourir à l'endroit exact où ils sont nés. Une vie entière de voyage, portée par les courants des eaux douce et salée. Une vie de liberté que la pensée occidentale considère pourtant depuis des siècles comme mécanique et déterminée. Alors, le saumon, plus ou moins libre qu'un Marseillais ?

« Arrête de m'emboucaner ! »

La piraterie dans le vivant : tricheurs, usurpateurs et autres organismes arnaqueurs.

Abdel Aouacheria, biologiste, suivi d'un échange avec un journaliste

L'idée que la Nature serait une guerre permanente de tous contre tous est passée de mode. Les travaux de Kropotkine (1902) ont mis en lumière l'étendue des mécanismes d'entraide dans le monde animal, faisant émerger une autre « loi de la jungle » : basée sur la coopération, l'altruisme voire l'empathie plutôt que la compétition. Comment ne pas s'émerveiller devant cette fabuleuse capacité d'entraide ? Ses nombreuses illustrations, qui prennent des formes

sophistiquées, subtiles et parfois émouvantes, donnent à voir un monde de solidarité et de fraternité où chacun peut rendre service à l'autre et lui apporter ce qui lui manque. Pourtant, voilà bien longtemps que nous savons que les êtres vivants trichent et se dupent les uns les autres. Nous proposons d'entreprendre une exploration des escroqueries et des illusions dans le monde naturel, en développant les différents types de stratagèmes mis en place notamment par les animaux (mais aussi les plantes) pour survivre, se nourrir et se reproduire.

Cité de la Musique

19h

Frank Zappa : un compositeur "absolutely free"

John Raby, auteur, docteur en philosophie, suivi d'un échange avec **Yves Jolivet**, éditeur (éditions Le mot et le reste)

Le compositeur américain Frank Zappa (1940-1993) est un être d'un cynisme rare qui ne brosse jamais dans le sens du poil, et demeure convaincu que le problème ultime de ses contemporains est leur mauvaise santé mentale. Ainsi prend-t-il un malin plaisir à débusquer toute forme d'hypocrisie pour en révéler tout la laideur et le ridicule, que ce soit dans ses chansons, ses films ou durant les interviews.

Tout le monde y passe : hommes et femmes en quête d'amour, hétéros et homosexuels, hippies et alcooliques, catholiques et suicidaires, adolescents et parents, cowboys et prostituées, politiciens et journalistes, censeurs et féministes, juifs et noirs... Comme il le dit de lui-même : « Je n'ai vu aucun indice d'un point de vue logique qui indiquerait que la race humaine est autre chose qu'un gros tas de merde. Si jamais tu tombes sur quelqu'un qui est correct, honnête et doué d'un certain savoir-vivre, alors tu as affaire à un mutant. » Protecteur du premier amendement inscrit dans la Constitution de son pays, FZ fût le défenseur d'une liberté d'expression absolument totale, restant persuadé que derrière toute forme de censure se cache un pouvoir occulte et néfaste. Mais surtout, l'humour demeure l'axe autour duquel gravite l'éthos exprimé par son art : « J'essaie honnêtement de ne rien prendre au sérieux ; j'ai adopté cette attitude vers l'âge de dix-huit ans. Je veux dire, qu'est-ce que tout ça veut dire quand on y réfléchit bien, quel est le but de tout ça ? Le fait d'être en vie est tellement bizarre. »

Vendredi 20 octobre 2023

Université AMU site Canebière - Amphi Boulouis
14h30 à 16h30

Les clés de la philo : la liberté, la justice et le langage
Une master classe proposée par Lumni, partenaire de la Semaine de la Pop Philosophie

Les clés de la philo est une série qui aborde 17 notions fondamentales du programme de philo avec un ton ludique et décalé. Une écriture illustrée par des exemples de la vie quotidienne permet une approche vivante et amusante de la philosophie. A retrouver sur Lumni.fr

Lumni propose une rencontre avec Léa Veinstein (auteur de la série) et Olivier Marquézy (réalisateur). C'est l'occasion d'échanger autour de 3 épisodes : « la liberté », « la justice » et « le langage ».

17h30

“Commerce équitable, commerce des Indulgences”

Estelle Ferrarese, philosophe, suivi d'un échange avec Nicolas Celnik, journaliste Libération

Le commerce équitable se donne comme un ensemble d'échanges sur un marché proposant des marchandises dont le mode de production respecterait des normes éthiques relatives aux êtres humains ou à la nature. Cela suppose bien souvent d'accepter de payer un "juste" prix, plus élevé que celui que déterminerait le marché. Être équitable ici, c'est refuser de tirer avantage de son pouvoir d'acheteur. Je voudrais défendre ici l'idée que le commerce équitable constitue bien plutôt un nouveau commerce des Indulgences. Il a pour effet de poser que la *justice* peut être rendue par un rapport entre des grandeurs mathématiques, mais surtout par un *prix*. Il assume qu'il est possible de comparer des torts faits à la Nature par exemple, de les transformer en coûts, et de compenser des dommages par des paiements. Il suppose qu'il est possible et moral de monétiser nos scrupules moraux, et d'en établir une équation. Il ordonne sur une ligne graduée ce qu'il est plus ou moins regrettable de détruire ou de négliger. Et si, pour établir un juste prix il faut transformer un dommage en coût, un tort en soustraction, alors il faut compter le monde et le découper en quantités

Théâtre de l'œuvre

20h

“Machiavel en Ukraine”

Jean-Vincent Holeindre, politologue, suivi d'un échange avec un journaliste

L'exposé proposera une interprétation des positionnements russes et ukrainiens dans le conflit au regard de la pensée de Machiavel. Le machiavélisme type Cesar Borgia de Poutine, pour qui la force et la ruse constituent les deux moyens d'atteindre l'ennemi. La pensée républicaine de Machiavel côté ukrainien, avec la mise en avant de la figure du citoyen soldat qui entend « mourir pour la patrie ».

“Nous sommes l'un pour l'autre ! Retour sur le solidarisme”

Martin Legros, philosophe et rédacteur en chef de *Philosophie Magazine* suivi d'un échange avec un journaliste

Initié à la fin du XIXe siècle par des personnalités comme Léon Bourgeois, Célestin Bouglé et Marcel Mauss, ambitionnant de dépasser les impasses conjuguées du libéralisme et du collectivisme en articulant la liberté individuelle avec l'idée de dépendance mutuelle, le *solidarisme* est le grand oublié des courants politiques et intellectuels de la Modernité. Alors même qu'il est à l'origine de certaines institutions qui sont devenues pour nous des évidences : de l'impôt sur le revenu ou les successions à la sécurité sociale en passant par la retraite ou le système des mutuelles. Au-delà de cet héritage, nous reviendrons sur les concepts-clés du solidarisme – le *quasi-contrat* qui lie les individus par des droits et devoirs réciproques, la *dette sociale* qui fait de chacun un débiteur et un créancier. Et nous explorerons l'idée fondamentale et originale selon laquelle l'humanité se fonde sur la *mutualité*, sur le fait que nous sommes *l'un-pour-l'autre, l'un-par-l'autre*.

Samedi 21 octobre 2023

FRAC SUD - Cité de l'art contemporain

14h30

“L'œuvre face à ses censeurs”

Agnès Tricoire, avocate à la cour spécialiste en propriété intellectuelle, et **Martin Legros**, philosophe et rédacteur en chef de *Philosophie Magazine*, rencontre en partenariat avec *Philosophie Magazine*

L'observatoire de la liberté de création existe depuis 20 ans. Il s'est créé pour lutter contre la censure dans les arts visuels, la littérature, le cinéma, la bande dessinée, la musique, etc. Il ressemble une quinzaine d'organisations aussi diverses que la LDH qui l'a fondé, la Ligue de l'enseignement et des associations et syndicats qui défendent des intérêts sectoriels dans le domaine de la culture. Il s'agit donc d'un lieu de solidarité, de réflexion et d'action. En 20 ans, les demandes de censure, d'annulation, de déprogrammation, se sont considérablement diversifiées. Elles ne viennent plus seulement de l'extrême droite ou de la droite réactionnaire, mais également de groupes qui luttent contre les discriminations. Or la LDH lutte contre les discriminations depuis 1898. Comme tous les groupes qui composent l'observatoire de la liberté de création, elle est donc sensible aux revendications qui sont portées, mais s'oppose, dans un exercice d'équilibre nécessaire, à ce que ces revendications ne dégénèrent en censure arbitraire des œuvres. Dans le même temps, les demandes de censure de la part de groupes réactionnaires, n'ont cessé d'augmenter et dégénèrent de plus en plus en vandalisme des œuvres. Dans « L'œuvre face à ses censeurs », l'Observatoire de la liberté de création retrace 20 ans de censure en France, explique comment grâce à son action, les libertés de création et de diffusion des œuvres sont devenues des libertés fondamentales protégées par la loi, et par le conseil d'État.

L'intervention et le livre d'Agnès Tricoire constituent un guide pour les élus, les institutions culturelles et le public pour s'opposer et lutter contre la censure.

“Cancel ! De la culture de la censure à l'effacement de la culture”

Hubert Heckmann, agrégé, et maître de conférences en littérature médiévale à l'université de Rouen, suivi d'un échange avec **Martin Legros**

Que désigne-t-on par l'anglicisme « cancel culture » ? S'agit-il seulement d'une « culture de l'effacement », selon la francisation recommandée par l'Académie française ? L'histoire de la cancel culture depuis son émergence dans les mouvements progressistes américains de défense des minorités, mise en perspective dans une histoire plus large de la censure des opinions et des œuvres, permet de comprendre les dangers qui menacent aujourd'hui, en France, le débat d'idées et l'art. L'expression « cancel culture » peut bien avoir un usage polémique, elle n'en décrit pas moins une réalité : celle d'une culture de la censure qui est en train de s'instaurer sous nos yeux au nom des meilleures intentions.

“Rhétorique de la cancellation”

Jean Szlamowicz, linguiste, professeur des universités, et normalien, agrégé d'anglais, et traducteur, suivi d'un échange avec **Martin Legros**

L'originalité de ce qu'on appelle aujourd'hui « cancellation » réside dans un arsenal de justifications et de thématiques idéologiques inédites. Si la censure a toujours affiché les meilleures intentions morales, en partant notamment d'un fond de consensualité, la prétention à interdire repose aujourd'hui sur de profondes distorsions du réel et sur les artifices d'une mise en mots frauduleuse.

L'inclusivisme est ainsi devenu un corpus idéologique qui entend refondre les rapports sociaux par la réécriture partielle de l'histoire et des rapports sociaux, la surveillance des identités et jusqu'au contrôle de la langue commune. Quelle est la validité intellectuelle des concepts de l'intersectionnalité ? Quelle est l'organisation rhétorique des propositions de cancellation ? Sur quelles valeurs se fondent véritablement les revendications activistes ?

Soirée Maison Hantée

19h

“Liberté égalité bikini

Comment les femmes ont conquis la liberté de se baigner dans la tenue de leur choix”

Audrey Millet, historienne, chercheuse, autrice et experte en écosystème de la mode française, suivi d'un échange avec Kalina Anguelova journaliste de Femina

Le maillot de bain sent bon le monoï et est le synonyme des vacances. Pourtant derrière son apparente futilité, la détente et la légèreté, il est révélateur de combats sociaux et politiques. Depuis l'Antiquité, le vêtement de bain révèle la peur de l'eau, la peur de la peau et la peur du féminin. Il a fallu apprivoiser les flots, modifier en profondeur les mœurs et faire fi de la pudeur pour découvrir les corps. Si le maillot a été récupéré comme produit de consommation par les entreprises, avec son lot d'injonctions, il symbolise toutefois la liberté et la marche vers l'égalité. Après des siècles d'invisibilisation du corps, le maillot une pièce, le bikini, le trikini et la mode des seins nus annoncent une redistribution des droits politiques et des avancées sociales toujours fragiles.

20h

Soirée Cuba Libre

Concert de musique cubaine avec trois grands artistes de la scène cubaine, **Maura Isabel Garcia**, pianiste et chanteuse, lauréate du concours de piano du conservatoire Pierre Barbizet, **Yoandy San Martin**, percussionniste et **Ernesto Montalvo Reyes**, trompettiste du septeto de musique traditionnelle cubaine

**En préfiguration de la semaine de la Pop Philosophie :
rencontres/débats dans quatre villes des Bouches-du-Rhône**

Mardi 26 septembre - 19h
Vitrolles, médiathèque La Passerelle

Mardi 3 octobre - 13h30
Miramas, médiathèque Intercommunale Istres-Ouest Provence

Mardi 3 octobre - 19h
Salon-de-Provence, médiathèque Aristide Briand

***“La liberté d’expression doit-elle être réprimée pour préserver la
sensibilité des individus ?”***

Elsa Novelli, philosophe

Le développement de l’individualisme encourage les individus à déterminer eux-mêmes leurs identités, c’est-à-dire que les individus croient pouvoir définir seuls ce qu’ils sont. Cette auto-détermination est vécue comme une forme de liberté par laquelle l’individu peut exprimer ce qu’il est, à savoir ses opinions, ses croyances et ses émotions. Une telle opération identitaire n’est pas dépourvue d’affect, c’est pourquoi l’individu peut être troublé lorsque l’autre tend à ressembler à cette identité qu’il croit lui appartenir, ou bien lorsque l’autre entre en opposition avec lui. La sensibilité individuelle peut alors être heurtée par cette irruption de la contradiction. Comment faire pour (ré)concilier les diverses sensibilités qui semblent s’affronter dans la compétition identitaire ? La liberté d’expression doit-elle être réprimée pour préserver la sensibilité des individus alors qu’elle permet de dire la sensibilité et l’identité individuelle ?

Mardi 26 septembre – 13h
Aubagne, médiathèque Marcel Pagnol

“Censure et liberté artistique”

Caroline Anthérieu-Yagbasan, docteure en esthétique

La question de la censure en art pourrait apparaître, au premier abord, consensuelle, tant le terme est négativement connoté. Pourtant, si la liberté de création, corollaire de celle d’expression, est bien légalement encadrée, les limites théoriques à celle-ci le sont tout autant. Le droit d’auteur, de propriété intellectuelle, le droit à l’image, la condamnation de l’incitation à la haine ou à la violence, sont quelques-unes des bornes que le droit français place dans cette catégorie.

Mais une fois ce cadre affirmé, qu’en est-il en pratique ? tout d’abord ici et maintenant, puis dans un autre espace géographique et temporel ? En quoi la censure, qu’elle soit sociale ou sociétale, étatique, ou personnelle (auto-censure) se montre-t-elle un révélateur de modernité artistique ? peut-elle être créatrice, au sens où elle ouvre de nouvelles pistes détournées ? Ces différentes questions, ainsi que leurs implications philosophiques, seront débattues après la présentation de quelques exemples artistiques et littéraires.

Cette année, le festival est placé sous le parrainage du ministère de la Culture.

Tous nos partenaires :



Les Rencontres Place Publique
1, place de Lorette – 13002 Marseille
Tel +33(0)4 91 90 08 55
rencontresplacepublique@yahoo.fr